

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du Conseil :	21.03.2007
En exercice	20
Présents	17
Pouvoirs	2
Excusés	1

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 MARS 2007

L'an deux mil sept, le 28 mars à 20 h.30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Frédéric NERAUD, Maire.

Etaient présents : M. NERAUD, Maire, MM. CHARVILLAT, COTTON, Mme LEROY, M. TROJANI, Mme GUILLAUME, Maires-adjoints ; MM. DOUCET, DELPORTE, DELION, Mmes HOUEVILLE, BOITTE, CHAPEL, M. CAMBIER, Mme MARTINS, MM. VIAUD, DE SEQUEIRA, FRISCH, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

M. DOUCHET mandataire : M. CHARVILLAT
Mme CLEMENT mandataire : M. NERAUD

Etait Absent excusé :
M. DESJEUNES

Mme GUILLAUME est élue Secrétaire

Le quorum étant atteint, M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 février 2007 qui est adopté à l'unanimité.

Puis, l'ordre du jour est abordé :

ORDRE DU JOUR

Le Conseil, unanime, sous la présidence de M. TROJANI Titus, Maire-adjoint et doyen de séance, hors la présence de M. le Maire, approuve les comptes administratifs 2006 :

- de la Commune
- du Parc d'activités de la Colline
- du Camping municipal
- du Service de l'eau et de l'assainissement

et décide de l'affectation des résultats des comptes administratifs.

Le Conseil unanime,

- approuve les comptes de gestion de M. le Trésorier qui sont en totale concordance avec les comptes administratifs ;
- reconduit, sans changement, les taux des quatre taxes directes locales :

Taxe d'habitation	Taxe/le foncier bâti	Taxe/le foncier non bâti	Taxe professionnelle
12 %	21 %	47 %	11,95 %

Puis, le Conseil municipal, unanime, vote les budgets primitifs dont les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Principal de la commune	2.551.073	1.089.964
Annexe du parc d'activités de la colline	63.968	327.182
Annexe du camping municipal	5.893	272
Du service de l'eau et de l'assainissement	707.810	707.357

Le Conseil municipal vote les subventions aux associations comme suit :

ASSOCIATION	MONTANT 2007	N'ont pas pris part au vote
Comité des fêtes	2.490.00	C. CAMBIER
Université rurale dordivoise	325.00	L. CHARVILLAT, M. LEROY, A. DOUCHET, A. CLEMENT
Rencontres et amitiés	460.00	G. VIAUD
ALC	4.000.00	L. HOUDEVILLE
ESG Karaté	150.00	
Théâtre passion en vallée du Betz	2.200.00	
Après l'école	700.00	M.J. CHAPEL
Associations parents d'élèves	335.00	
La gaule du Loing	220.00	M. COTTON
UNC	280.00	
ACPG	280.00	
AACVR	65.00	
Amicale des Sapeurs pompiers	340.00	
ACLD	65.000.00	M. DE SEQUEIRA
Club photo	450.00	L. CHARVILLAT, M. COTTON
Arts et spectacles à Dordives	1.350.00	C. BOITTE
Les amis du Musée	4.100.00	F. NERAUD
New Sound	500.00	
Cooperative scolaire	320.00	
Les virades de l'espoir (Mucoviscidose)	200.00	A. CLEMENT
Maison familiale rurale de Gien	50.00	

ainsi que les subventions aux associations suivantes, ayant signé une convention pour les tickets-jeunes dordivois, conformément aux justificatifs présentés : ACLD et la Gaule du Loing.

Le Conseil unanime, vote les tarifs du service de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2007.

M. NERAUD remercie Mme LEROY pour le travail qui a été le sien dans le cadre de la préparation des différents budgets.

Le Conseil, unanime, autorise le Maire à signer,

- pour le Musée du Verre et de ses Métiers :

- une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine permettant à la Commune de Dordives de recevoir des dons de mécènes affectés au Musée du Verre et de ses Métiers, et aux donateurs de bénéficier des avantages fiscaux qui s'attachent aux versements faits à des fondations reconnues d'utilité publique ;
- une convention de partenariat avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de Lorris, le Musée des Métiers et des légendes de la forêt d'Orléans, le Musée de la Tonnellerie de Chécy, le SIMAG, pour la mise en place d'un passeport touristique intersites en 2007 ;
- la charte du labellisé avec l'Association Tourisme et Handicaps ;
- le contrat d'entretien des vitreries du Musée avec APS.

- un protocole définissant les modalités d'application du dispositif de transfert des données d'état civil par internet, avec la Direction des Impôts d'Orléans.

Le Conseil, unanime, fixe divers tarifs au Musée du Verre et de ses Métiers.

M. NERAUD indique qu'il a pris rendez-vous avec la DRAC pour obtenir le classement du Musée au titre des Musées de France.

Le Conseil, sauf M. DELION et Mme CHAPEL qui votent contre (participe conformément à l'obligation faite par la loi, aux frais de fonctionnement de l'école Sainte-Jeanne d'Arc pour 3 enfants de Dordives scolarisés en classe élémentaire dans cet établissement.)

M. NERAUD rappelle que le festival excentrique aura lieu les 15 et 16 juin 2007 et qu'il se clôturera par un repas champêtre. Le programme détaillé sera porté à la connaissance de la population dès que possible.

M. NERAUD informe le Conseil que le 6 avril, le film « Zone libre » sera projeté au Cinémobile en présence de Christophe Malavoy.

M. TROJANI informe le Conseil que les travaux de l'espace citoyen seront terminés fin mai 2007. Un courrier sera adressé aux associations intéressées pour recenser leurs besoins en mobilier.

M. TROJANI signale que la commission des travaux se réunira début avril. Les travaux de réfection du chemin blanc (dit de la Grange Tascher) débuteront le 4 avril. La circulation sera donc déviée pendant toute la durée des travaux.

M. le Maire informe le Conseil que la délibération prise en avril 2005, suite aux travaux de requalification de la RN 7, doit être rapportée. Les autorisations pour des travaux de raccordement aux réseaux seront donc données à condition que les lieux soient remis en état à l'identique.

M. DELION fait part d'une réunion prévue début avril avec Géomexpert pour envisager diverses modifications et une révision simplifiée du PLU.

La mise en place du règlement communal de la publicité est en cours et la première réunion du groupe de travail est prévue le 6 avril prochain.

M. COTTON informe le Conseil de la bonne marche de la nouvelle station d'épuration. Son inauguration est prévue en même temps que celle de l'espace citoyen, en septembre 2007. Il fait part des travaux en cours sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, rue Georges Mairot, rue de l'Ouche, à la Queue de l'étang et rue des Poiriers.

Une étude est en cours sur les milieux naturels concernant les bassins versants du Betz et de la Cléry.

M. COTTON fait remarquer que les factures d'eau impayées sont peu nombreuses. Après plusieurs relances, il est prévu de fermer l'eau aux abonnés qui n'ont pas honoré leurs factures. Une enquête va prochainement être réalisée pour savoir si les abonnés sont intéressés par un prélèvement automatique mensuel.

Le Conseil municipal, unanime :

- décide de créer
 - o un poste de directeur général des services
 - o un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.
 - o Un poste d'agent de surveillance de la cantine scolaire
 - o Un poste d'agent d'accueil au musée du verre et de ses métiers
- attribue une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections présidentielles et législatives au personnel communal.
- décide d'acquérir la parcelle cadastrée section AB n° 237 sise à Cercanceaux.
- autorise le Maire à signer un mandat de vente pour les terrains situés dans le parc d'activités de la colline.

M. le Maire informe le Conseil du projet de création d'une aire de stationnement et de service pour les camping-cars.

M. NERAUD signale que le nouveau Directeur du bureau de Poste sera nommé en juin prochain.

Mme GUILLAUME rappelle que le carnaval des écoles aura lieu samedi prochain. Des animations seront organisées toute la journée par le Conseil local des Parents d'élèves.

M. BOITTE fait savoir que la chorale se produira à la Maison de retraite le 5 mai à 15 heures. L'assemblée générale de l'ARPEGE s'est tenue hier et une réunion est prévue avec la commission municipale. Un article sera inséré dans le bulletin municipal et Dordiv'infos pour tenter de recruter de nouveaux musiciens.

M. CAMBIER signale que les poubelles des étangs sont pleines. M. COTTON fait remarquer que celles situées sur la RN 7 sont dans le même état. M. TROJANI contactera APS pour en connaître les raisons.

M. FRISCH fait remarquer que le véhicule poids lourds stationnant aux Aulnois fait des ornières à l'endroit où il est garé. M. TROJANI va faire reboucher les trous. Mme BOITTE demande que la commission des travaux envisage un autre endroit pour le stationnement des poids lourds. M. FRISCH ajoute que les panneaux publicitaires placés sur les trottoirs de la RN 7 sont esthétiques et s'intègrent bien dans le paysage.

M. DE SEQUEIRA a vu que la route de Bransles était inondée. M. COTTON rappelle que c'est la DRBD qui a en charge l'entretien de cette voie. Toutefois, il fera curer la tuyauterie par les services techniques pour permettre l'évacuation rapide des eaux.

M. DOUCET regrette que le camion des éboueurs passe sur le rond-point de la rue des Déportés en mordant de plus en plus sur l'espace vert. La bordure de trottoirs est enfoncée et se dégrade. M. TROJANI contactera M. BERRY à ce sujet.

M. COTTON a remarqué que des quads passent régulièrement le long de la station d'épuration pour se rendre sur le site des étangs de Cercanceaux.

M. COTTON demande qu'une réflexion soit entamée au sujet de la circulation de la rue de César et suggère d'instaurer un sens unique qui permettrait d'élargir les trottoirs.

Mme HOUDEVILLE demande qu'un banc soit installé devant la salle des fêtes.

Mme LEROY fait savoir que le magasin GETOU a été vendu à un marchand de véhicules utilitaires d'occasion.

M. CHARVILLAT informe le Conseil que le pylone appartenant à France TELECOM, près du château d'eau, a été démonté récemment.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23 h.30

Le Maire,

Frédéric NERAUD